

CINQUEUX.

(Cinquez; Cinquiez; Saincqueux; Saint-Queulx; Saint-Queux; Saint-Quez; Sanquez; Sinqueux. — *Senquatium; Sequatum; Sinquetum; Sinuquotum.*)

Cest question de Cinqueux dans un diplôme de 1060 par lequel le roi Philippe I donna à l'abbaye de Saint-Lucien tous les droits qui lui appartenaient, tant dans ce village que dans ceux de Rosoy et de Verderonne. La charte de 1157, concernant ce monastère, désigne sans doute la possession de ces droits par les mots *quidquid habetis apud Sequatum*.

Une forteresse s'élevait à Cinqueux au moyen-âge, sur la montagne du Cateau (*Ann. de l'Oise.*).

La cure était sous le patronage de Saint-Leu-d'Esserent, et l'église dédiée à saint Martin. — Une grande partie de la nef et la façade, qui l'une et l'autre ont été remaniées, vont seules nous occuper.

L'orientation de cette nef est à peu près régulière; l'axe transversal n'est dévié que de 7 degrés vers l'ouest, par rapport au nord vrai (1, 2). — Son plan est rectangulaire (1) et présente trois divisions longitudinales, la centrale au moins deux fois plus large que les deux autres. — L'appareil des murs est en pierres de taille et en moellons. — Voici les dimensions générales que nous avons à rappeler :

1° A l'intérieur :		Hauteur des murs de la nef principale.	8,80 ^{m.}
Longueur totale de la nef.	16,55 ^{m.}	— de ceux des collatéraux.	4,60
Largeur totale.	12,00	2° A l'extérieur :	
— de la nef principale	5,45	Hauteur du faitage actuel du toit de la nef	
— des collatéraux	{ droit 2,40	principale.	14,80
	gauche 2,25		

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Nef. — Un seul toit à deux rampants couvrant maintenant à la fois la nef principale et les collatéraux, les murs de la première ne sont pas visibles à l'extérieur. Ceux des collatéraux ont été refaits en grande partie; il ne reste de caractérisé sur celui du sud que la base d'un contre-fort, bien moins saillant que large, et, à sa droite, une baie de porte bouchée, de 0^m,95 de largeur, sur 2^m,90 de hauteur, dont les pieds-droits sont surmontés d'un linteau simple et d'une archivolte d'une forme à peine ogivale (10). Celle-ci est formée de quatorze claveaux inégaux, inscrits par une rangée de billettes retombant à gauche sur une tête bizarre très-saillante, et se perdant à droite dans un contre-fort plus moderne. Le tympan, un peu en retraite, est formé de trois assises de pierres de taille; les joints de ces dernières, au lieu d'être verticaux, sont obliques en sens inverse, en même temps que leur face principale offre des hâchures superficielles espacées et à peu près parallèles à ces joints. Il en résulte un *opus spicatum* simulé assez régulier. — Le mur du collatéral du nord a été entièrement remanié. Nous n'avons à y signaler qu'un contre-fort plat en pierres de taille, situé sur le prolongement du mur de la façade; son sommet en larmier atteint presque un reste de couronnement formé de deux corbeaux saillants, sculptés en têtes humaines (5) et qui supportent une sorte d'entablement simple.

Façade (6). — La façade a été remaniée; cependant on y trouve encore tous ses éléments primitifs, ce qui permet, ainsi que nous l'avons fait, de la reconstituer par le dessin telle qu'elle était d'abord (6). Son mur forme actuellement (suivant l'angle *abc*, 3) un pignon unique dont les pentes suivent l'inclinaison du toit unique qui recouvre les trois divisions de la nef, comme nous l'avons dit plus haut; mais ce pignon se bornait d'abord à la partie centrale correspondant à la nef principale (6),

attendu qu'il existait, à la partie supérieure des murs latéraux de cette dernière, des fenêtres percées au-dessus de l'un et de l'autre collatéraux, et encore visibles à l'intérieur. Cette partie centrale de la façade est limitée, à droite et à gauche, par un haut contre-fort peu saillant, dont le sommet offre deux retraites en larmier sur sa face principale. Au milieu, et à 3^m, 50 de hauteur, on voit un tympan (6, 9) dont l'ornementation, comme pour le tympan de la petite porte latérale, est dans la nature même de l'appareil. Les six assises qui le forment sont d'égale hauteur, mais les pierres ont une coupe irrégulière; elles sont obliquement taillées sur leurs faces latérales, et la principale présente des entailles superficielles espacées, à peu près parallèles, et en général inclinées en sens inverse au niveau des assises voisines, de manière à simuler un *opus spicatum*. Ce tympan, qui surmonte un linteau formé de trois pierres, est entouré d'une archivolté à plein cintre à peine saillante, composée de moulures creuses concentriques et inscrites par une rangée de billettes retombant des deux côtés sur une figure fruste, au niveau de l'imposte. Au-dessous de ce tympan, était immédiatement percé d'abord, sans aucun doute, la baie de la porte principale de l'église, ainsi que nous l'avons figurée dans notre planche (6); cette baie a été remplacée par une autre plus petite, construite au xvi^e siècle, par suite probablement de la cassure de l'une des pierres du linteau de l'ancienne. Plus haut, est une fenêtre à plein cintre, dont l'arête est largement tronquée et dont les dix claveaux inégaux de l'archivolté sont inscrits par une suite de billettes se prolongeant à droite et à gauche au niveau de l'imposte (6, 7). Immédiatement au-dessus de cette fenêtre, une rangée horizontale de billettes dessine la base de l'ancien pignon, qui a été refait et percé d'une rose élégante, au xiii^e siècle. La partie gauche de la façade, qui correspond au collatéral nord de la nef, est construite en pierres de taille; excepté à son centre, composé de moellons noyés dans du mortier. Supérieurement, le mur ne se relie point à la partie centrale de la façade, et offre une fenêtre ogivale de l'époque de la rosace. Il est probable qu'il formait une pente qui partait du sommet du contre-fort gauche déjà décrit, pour aboutir au-dessus du couronnement du mur du collatéral correspondant, couronnement dont il reste un vestige sur le prolongement du mur de la façade. Deux contre-forts peu saillants flanquent l'angle de la façade de ce côté, où une petite porte à plein cintre a été percée en 1622. Le côté droit de la façade, entièrement remanié, devait être primitivement semblable au côté gauche.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Nef (3, 4). — Les murs propres de la nef sont supportés inférieurement par des piliers massifs et carrés de plan, qui reçoivent les retombées d'arcades à plein cintre de la plus grande simplicité. Ces piliers ont un soubassement de hauteur inégale et de 0^m, 05 de saillie, dont l'arête, au niveau de quelques-uns, est taillée en tore engagé; ils n'ont pas de chapiteau, mais seulement un tailloir en biseau, qui n'existe qu'à l'intrados, à la hauteur de l'imposte. Simple à la plupart des arcades, ce biseau est orné, sur les autres, d'étoiles, d'oiseaux et de chevrons tracés en creux (11, 13, 14, 15); sur un autre, on remarque un serpent en saillie (12). A droite et à gauche de cette nef, au-dessus et suivant l'axe de chacune de ces arcades (4), on voit une trace de fenêtre à plein cintre actuellement bouchée, qui éclairait l'intérieur de la nef. — Les collatéraux remaniés n'ont rien de particulier à noter, si ce n'est celui du sud, dont le mur montre, vis-à-vis la troisième arcade de la nef principale, la baie bouchée de la porte latérale décrite à l'extérieur. Un plafond horizontal les recouvrait sans doute primitivement. — Le mur de la façade (3) offre intérieurement une arcade simulée correspondant au tympan extérieur; au-dessous, la baie moderne du portail; et au-dessus, celle de la fenêtre qui est à peine évasée, mais ornée, au niveau de l'arête de ses pieds-droits, d'une lourde colonne romane engagée (8), dont le chapiteau est orné d'enroulements tracés en creux. Un peu plus haut que cette baie, le mur présente une retraite qui est de niveau avec le sommet des murs propres de la nef et qui servait de support à un plafond horizontal, remplacé aujourd'hui par une charpente voûtée en berceau. — Le sol de l'église de Cinqueux ne présente rien de particulier.